

Ce message s'adresse au Comité de l'environnement et du changement climatique, dont les audiences sur la gouvernance des déchets nucléaires au Canada sont en cours.

Comme ex-médecin hygiéniste de district du Nouveau-Brunswick et conseillère médicale auprès de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA), je m'inquiète de la gestion des déchets radioactifs au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada.

Comme Gordon Edwards, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, j'estime que le Parlement doit jouer un rôle plus important dans la surveillance pour veiller à la bonne gouvernance des centrales nucléaires et des déchets radioactifs. Mon expérience dans le domaine de la santé publique et au service de la CCEA confirme clairement la conclusion de Gordon Edwards de la Commission Seaborn concernant la création d'un organisme chargé de la gestion et du déclassé des déchets nucléaires qui serait indépendant du secteur privé et d'organismes faisant la promotion du secteur privé, comme RNCAN. Cet organisme devrait rendre compte régulièrement au Parlement et non pas seulement au ministre. La CCSN, qui est l'organisme de réglementation des activités nucléaires, devrait relever d'Environnement Canada et non du ministre des Ressources naturelles. Malheureusement, la CCSN est désormais « sous l'emprise » des entreprises du secteur nucléaire, et cela doit changer. Elle aussi devrait rendre compte directement au Parlement.

Comme l'a souligné l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE, le gouvernement du Canada devrait archiver tous les dossiers relatifs aux matières radioactives pour les laisser aux générations à venir. Le retraitement du combustible nucléaire irradié pour en extraire du plutonium devrait être interdit, comme le propose le Nouveau-Brunswick. Cela pourrait mener à la prolifération d'armes nucléaires, à laquelle s'oppose le Canada.

L'enfouissement de déchets nucléaires en dépôt géologique en profondeur est une mauvaise idée. L'intendance perpétuelle lui est préférable. Le Parlement doit prendre des mesures pour s'assurer que les millions de tonnes de déchets radioactifs accumulés au Canada font l'objet d'une surveillance garantissant leur sûreté. Je vous demande de faire de votre mieux pour protéger les Canadiens. L'attaque de Tchernobyl et de sa centrale nucléaire par la Russie cette semaine a évidemment attiré l'attention sur les dangers associés aux déchets nucléaires.

Veillez agréer mes sentiments les plus cordiaux.

Paula Tippett